



La BRED vous accompagne dans vos investissements et choix stratégiques pour les 8 prochaines années."

ÉRIC MONTAGNE, DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

Les mesures nécessaires prises par le gouvernement pour maintenir l'économie française depuis le début de la pandémie s'accompagnent aujourd'hui de la mise en œuvre d'un plan de relance de 100 milliards d'euros permettant d'atteindre l'objectif d'un PIB de + 6% en 2021.

La BRED a déployé dans ses territoires l'ensemble des dispositifs pour soutenir ses clients professionnels et entreprises. Nos actions se sont traduites par l'octroi de plus de 2,1 milliards de PGE et plus globalement par une croissance de nos encours de crédits à la clientèle de + 14,4% en 2020.

Les premiers indicateurs économiques démontrent notre réelle capacité de rebond avec deux moteurs indéfectibles en France que sont la consommation des ménages et l'investissement des entreprises. En cette période, pour les entreprises, une attention toute particulière doit être portée sur le choix des modalités de remboursement des PGE et sur l'anticipation des investissements matériels ou immatériels nécessaires sur les 8 prochaines années.

À la BRED, nous vous accompagnons pour faire les meilleurs choix et vous proposons les solutions les plus adaptées pour répondre aux besoins de remboursements annuels à venir. Votre responsable commercial pourra vous conseiller un reprofilage de vos emprunts ou la souscription d'un prêt participatif relance (PPR) dans le but de renforcer la structure financière de votre entreprise sur une durée de 8 ans.

Prêt participatif relance

LA BRED SOUTIENT L'INVESTISSEMENT DES ENTREPRISES SUR LA DURÉE



istock

Au moment de la reprise d'activité, la structure financière des entreprises sera déjà lourde de dettes et la rentabilité obérée par les effets de la crise liée à la pandémie.

Pour **soutenir la capacité d'investissement de votre entreprise** sur cette période et l'aider à rebondir en sortie de crise, la BRED, avec ses experts formés à l'étude financière projective, vous accompagne afin de modéliser la structure de votre bilan au regard de votre compte de résultats et mettre en place un **prêt participatif relance (PPR)**.

Assimilé à des quasi-fonds propres et cumulable avec un PGE⁽¹⁾ ou toute autre dette financière, ce prêt, d'une durée de 8 ans et **comprenant** 4 ans de franchise partielle, permet à votre entreprise de **projeter ses investissements** de production ou de distribution **sur une longue durée**.



POUR PLUS D'INFORMATION, CONTACTEZ VOTRE RESPONSABLE COMMERCIAL.

Loi de finances pour 2021

DES MESURES FISCALES EN FAVEUR DE VOTRE ENTREPRISE !



Pour soutenir la relance économique, la loi de finances pour 2021 a introduit de **nouvelles mesures fiscales applicables** aux entreprises.

Votre entreprise peut ainsi bénéficier de :

- **une baisse d'impôt sur les sociétés (IS)**. Le taux

de l'IS passera à 26,5% pour les entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 250 M€ et à 27,5% pour les entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur ou égal à 250 M€.

- **un étalement de la plus-value réalisée lors d'une opération de cession-bail d'immeuble** à compter du 01/01/2021 et jusqu'au 30/06/2023, précédé d'un accord de financement du crédit preneur compris entre le 28/09/2020 et le 31/12/2022.

- **une neutralisation fiscale de la réévaluation libre des actifs**. L'éventuelle plus-value issue d'une réévaluation des immobilisations corporelles et financières est étalée sur une période de 5 à 15 ans selon la nature de l'opération, au terme d'un exercice clos à compter du 31/12/2020 jusqu'au 31/12/2022.

Cessions-acquisitions d'entreprises DE RÉELLES OPPORTUNITÉS POUR LES PME !

Après 3 années de croissance, l'activité de cessions-acquisitions a vu le nombre de transactions chuter de 19% en 2020. Cette évolution doit néanmoins être corrigée par la bonne dynamique des transactions dans les secteurs résistants à la crise : la technologie, le numérique et l'agroalimentaire.

Partenaire de la BRED, le cabinet de conseil en cessions-acquisitions **ADVISO Partners** partage ce constat. Il accompagne les entreprises small et mid-cap dans leurs opérations de haut de bilan dans le cadre de stratégies patrimoniales pour actionnaires dirigeants.

En 2020, les transactions sur le segment des PME indépendantes ont représenté 68% des volumes contre 49% en 2019. Avec **ADVISO Partners**, **la BRED vous accompagne dans la réalisation de cessions-acquisitions** et vous aide à **saisir les opportunités** pour votre entreprise.

POUR PLUS D'INFORMATION, CONTACTEZ VOTRE RESPONSABLE COMMERCIAL.

Vialink Sign

LA SIGNATURE ÉLECTRONIQUE SIMPLE ET SÉCURISÉE !



Solution de contractualisation 100% en ligne, Vialink Sign permet à vos clients, fournisseurs et salariés de **signer électroniquement et à distance tout type de documents**. Simple d'usage, cette application est disponible via Internet et **déployable immédiatement pour votre entreprise**.

Conforme à la norme européenne eDias, cette solution est éditée par VIALINK, filiale à 100% de la BRED.

Pour plus d'informations sur cette solution, rendez-vous sur le site :

<https://www.vialink.fr/fr/vialink-sign-tpe-pme/>

GAGNEZ EN AUTONOMIE ET EN SÉCURITÉ !



Passez à la gestion de vos comptes en ligne grâce à **BREDConnect®**



RESTONS
CONNECTÉS !



0 892 890 900

Service 0,40 €/min
+ prix de l'appel



BRED.FR - ESPACE ENTREPRISES

(1) Chiffre d'Affaires 2019	PME	ETI
PGE + PPR < 25%	12,5% ou 100% MS	8,4% ou 67% MS
PGE + PPR > 25%	10%	5%

BRED Banque Populaire – Société anonyme coopérative de Banque Populaire régie par les articles L 512-2 et suivants du code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux banques populaires et aux établissements de crédit au capital de 1 375 717 807,62 euros – 552 091 795 RCS Paris – Siège social : 18, quai de la Rapée - 75604 PARIS Cedex 12 – Ident. TVA FR 09 552 091 795 – Intermédiaire en assurances immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 003 608. Impression : IDC, 59910 Bondues.

